

- Article 01** - Le tournoi est autorisé sous le numéro : 14.LIFB.92/Ti.F.JS/001
- Article 02** - Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton, de la LIFB et du présent Règlement particulier.
- Article 03** - Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
- Article 04** - Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad classés A1 maximum pour les joueurs Séniors, Vétérans, Juniors et Cadets et classés C3 maximum pour les joueurs Minimes et Benjamins.
- Article 05** - Les séries proposées sont :
- A, B, C, D : ces séries sont autorisées aux joueurs Séniors, Vétérans, Juniors et Cadets
 - Minimes (jusqu'au classement C3) : autorisée aux joueurs Minimes et Benjamins
- Article 06** - Les tableaux proposés sont :
- Simple Homme, Simple Dame, Double Hommes, Double Dames et Double Mixte
- Les joueurs souhaitant faire 2 tableaux peuvent s'inscrire en **Simple et Double OU en Double et Mixte**
- Tous les tableaux se joueront en poules puis en élimination directe.
- Les tableaux de Simple et de Mixte se joueront dans leur intégralité le Samedi et les tableaux de Doubles dans leur intégralité le Dimanche.
- Rappel** : Les tableaux ne seront ouverts avec un minimum de 4 inscrits.
- Article 07** - Dans les tableaux de SIMPLE, le surclassement est INTERDIT.
Dans les tableaux de Doubles, le surclassement est autorisé dans la série immédiatement supérieure uniquement si l'un des 2 joueurs de la paire appartient à cette série.
- Article 08** - La date limite d'inscription est le 10/10/2014.
En cas de surnombre les inscriptions seront prises en compte par ordre d'inscription sur le site.
- Article 09** - Le montant des droits d'engagement est de :
13€ pour un tableau, 18€ pour deux tableaux
- Seuls les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort, le 17/10/2014, pourront être remboursés sans justificatif.
- Article 10** - Chaque joueur effectuera individuellement son inscription exclusivement sur Internet à <http://smbadminton.fr/30/>
Les inscriptions seront réglées obligatoirement par chèque à l'ordre du SMM Badminton le jour du tournoi, dès l'arrivée au gymnase, à la table de pointage.
- Article 11** - Les volants officiels pour la compétition sont les « YONEX AS30 ». En cas de litige entre les joueurs ils seront les volants employés. Les volants sont à la charge des joueurs et à partage égal entre ceux-ci.
- Article 12** - Les matchs seront auto arbitrés. Sauf les 1/2 finales et finales de la série A.
Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre, à tout moment du tournoi qui désignera un arbitre (ou faisant office).
- Article 13** - Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, il devra impérativement demander l'accord du Juge-Arbitre.
- Article 14** - Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.
- Article 15** - Les joueurs disposent de cinq minutes entre l'annonce et le début de leur match (test des volants compris).
Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait par le Juge-Arbitre.
Au préalable, les joueurs seront invités à patienter dans une « chambre d'appel » située sur le plateau de jeu.
- Article 16** - Seuls les joueurs appelés ainsi que leurs coachs sont autorisés sur le plateau
- Article 17** - Tout volant touchant la structure du gymnase sera compté faute
- Article 18** - Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non participation.
- Article 19** - Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des inscriptions effectuées selon les directives mentionnées seront supportées par le joueur en cause.
- Article 20** - Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou incident.
- Article 21** - Le Juge-Arbitre se réserve le droit d'autoriser une participation à 3 tableaux pour le bon déroulement du tournoi.
- Article 22** - Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.